

**COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
DU  
SAINT-  
QUENTINOIS**

**OBJET**

**CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE -  
Bureau communautaire.**

**RAPPORTEUR  
Mme la Présidente**

Date de convocation :  
06/07/20

Date d'affichage :  
06/07/20

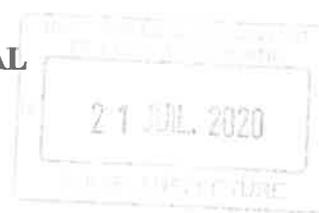
Nombre de Conseillers  
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 75

Nombre de Conseillers  
votants : 75

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS**



Séance du 10 JUILLET 2020 à 10h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présent(e)s :

M. Jean-Marie ACCART, M. Frédéric ALLIOT, M. Sébastien ANETTE, Mme Virginie ARDAENS, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Jean-Michel BERTONNET, Mme Colette BLEROT, M. Fabien BLONDEL, M. Grégoire BONO, M. Michel BONO, M. Elie BOUTROY, M. Alain BRISON, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Julien CALON, M. Philippe CARAMELLE, M. Luc COLLIER, M. Yves DARTUS, M. Thierry DEFRANCE, M. Hugues DEMAREST, M. Bernard DESTOMBES, Mme Sandrine DIDIER, Mme Jocelyne DOGNA, Mme Aïcha DRAOU, M. Thomas DUDEBOUT, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Gérard FELBACQ, M. Dominique FERNANDE, M. Christophe FRANCOIS, M. Jean-Louis GASDON, Mme Francine GOMEL, M. Jean-Marie GONDRY, M. Alexis GRANDIN, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Ghislain HENRION, M. Patrick JULIEN, M. Jérôme LECLERCQ, M. Benoît LEGRAND, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Philippe LEMOINE, M. Denis LIESSE, M. Stéphane LINIER, Mme Frédérique MACAREZ, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, M. Frédéric MAUDENS, Mme Agnès MAUGER, M. Christian MOIRET, M. Roland MORTELLI, M. Damien NICOLAS, Mme Colette NOEL, Mme Agnès POTEL, M. Arnaud PROIX, M. Alain RACHESBOEUF, M. Karim SAÏDI, Mme Sylvie SAILLARD, M. Louis SAPHORES, M. Damien SEBBE, Mme Aïssata SOW, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe VIGNON, M. Jean-Marc WEBER.

Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Bernard DELAIRE représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Françoise JACOB représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Lise LARGILLIERE représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, M. Roger LURIN représenté(e) par M. Denis LIESSE, M. Michel MAGNIEZ représenté(e) par Mme Aïssata SOW, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Béatrice BERTEAUX, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Julien CALON, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD

Absent(e)s :

M. Vincent SAVELLI

Secrétaire de séance : M. Louis SAPHORES

L'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales dispose que le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé

du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents, et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres.

Il est proposé au Conseil que le bureau soit composé du Président, des quinze Vice-Présidents, et de douze Conseillers communautaires qui pourraient recevoir délégation.

Dans ces conditions, et conformément au code général des collectivités territoriales, il y a donc lieu de procéder à l'élection des douze membres du bureau non Vice-Présidents, soit du dix-septième au vingt-huitième membre.

Nous allons donc procéder à leur élection.

En application des articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-7-1 du code général des collectivités territoriales, les Membres du bureau communautaire sont élus selon les mêmes modalités que le Président, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Ces dispositions ainsi rappelées, nous allons procéder à l'élection des Membres du bureau communautaire.

Je déclare le scrutin ouvert.

#### **ELECTION DU DIX-SEPTIEME MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Je déclare le scrutin ouvert pour l'élection du dix-septième Membre du bureau communautaire.

Quelles sont les candidatures ?

-----

Candidature :

- M. Fabien BLONDEL

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	5
	<hr/>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	70
Majorité absolue	36

A obtenu :

- M. Fabien BLONDEL

70 voix

M. Fabien BLONDEL est proclamé dix-septième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

-----  
**ELECTION DU DIX-HUITIEME MEMBRE  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Je déclare le scrutin ouvert pour l'élection du dix-huitième Membre du bureau communautaire.

Quelles sont les candidatures ?

-----  
Candidature :

- M. Christophe FRANÇOIS

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	5
	-----
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	70
Majorité absolue	36

A obtenu :

- M. Christophe FRANÇOIS

70 voix

M. Christophe FRANÇOIS est proclamé dix-huitième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

-----  
**ELECTION DU DIX-NEUVIEME MEMBRE  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Je déclare le scrutin ouvert pour l'élection du dix-neuvième Membre du bureau communautaire.

Quelles sont les candidatures ?

Candidature :

- M. Alexis GRANDIN

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	8
	<hr/>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	67
Majorité absolue	34

A obtenu :

- M. Alexis GRANDIN 67 voix

M. Alexis GRANDIN est proclamé dix-neuvième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

-----

### **ELECTION DU VINGTIEME MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Je déclare le scrutin ouvert pour l'élection du vingtième Membre du bureau communautaire.

Quelles sont les candidatures ?

-----

Candidature :

- M. Alain RACHESBOEUF

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	6
	<hr/>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	69
Majorité absolue	35

A obtenu :

- M. Alain RACHESBOEUF 69 voix

M. Alain RACHESBOEUF est proclamé vingtième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

-----

**ELECTION DU VINGT-ET-UNIEME  
MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Je déclare le scrutin ouvert pour l'élection du vingt-et-unième Membre du bureau communautaire.

Quelles sont les candidatures ?

-----

Candidature :

- Mme Rose-Marie BUCEK

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	13
	-----
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	62
Majorité absolue	32

A obtenu :

- Mme Rose-Marie BUCEK 62 voix

Mme Rose-Marie BUCEK est proclamée vingt-et-unième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

-----

**ELECTION DU VINGT-DEUXIEME  
MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Je déclare le scrutin ouvert pour l'élection du vingt-deuxième Membre du bureau communautaire.

Quelles sont les candidatures ?

-----

Candidature :

- M. Jean-Marie GONDRY

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	6
	<hr/>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	69
Majorité absolue	35
A obtenu :	
- M. Jean-Marie GONDRY	69 voix

M. Jean-Marie GONDRY est proclamé vingt-deuxième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

-----

**ELECTION DU VINGT-TROISIEME  
MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Je déclare le scrutin ouvert pour l'élection du vingt-troisième Membre du bureau communautaire.

Quelles sont les candidatures ?

-----

Candidature :

- Mme Marie-Laurence MAÎTRE

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	20
	<hr/>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	55
Majorité absolue	28

A obtenu :

- Mme Marie-Laurence MAÎTRE 55 voix

Mme Marie-Laurence MAÎTRE est proclamée vingt-troisième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

-----

**ELECTION DU VINGT-QUATRIEME  
MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Je déclare le scrutin ouvert pour l'élection du vingt-quatrième Membre du bureau communautaire.

Quelles sont les candidatures ?

-----

Candidature :

- M. Damien SEBBE

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	7
	-----
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	68
Majorité absolue	35

A obtenu :

- M. Damien SEBBE 68 voix

M. Damien SEBBE est proclamé vingt-quatrième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

-----

#### **ELECTION DU VINGT-CINQUIEME MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Je déclare le scrutin ouvert pour l'élection du vingt-cinquième Membre du bureau communautaire.

Quelles sont les candidatures ?

-----

Candidature :

- M. Jean-Claude DUSANTER

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis	75
A déduire : bulletins blancs ou nuls	9
	-----

Reste pour le nombre de suffrages exprimés 66

Majorité absolue 34

A obtenu :

- M. Jean-Claude DUSANTER 66 voix

M. Jean-Claude DUSANTER est proclamé vingt-cinquième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

-----

**ELECTION DU VINGT-SIXIEME MEMBRE  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Je déclare le scrutin ouvert pour l'élection du vingt-sixième Membre du bureau communautaire.

Quelles sont les candidatures ?

-----

Candidature :

- Mme Sylvette LEICHNAM

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis 75

A déduire : bulletins blancs ou nuls 8

Reste pour le nombre de suffrages exprimés 67

Majorité absolue 34

A obtenu :

- Mme Sylvette LEICHNAM 67 voix

Mme Sylvette LEICHNAM est proclamée vingt-sixième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

-----

**ELECTION DU VINGT-SEPTIEME  
MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Je déclare le scrutin ouvert pour l'élection du vingt-septième Membre du bureau communautaire.

Quelles sont les candidatures ?

-----

Candidature :

- M. Patrick JULIEN

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis 75

A déduire : bulletins blancs ou nuls 8

Reste pour le nombre de suffrages exprimés 67

Majorité absolue 34

A obtenu :

- M. Patrick JULIEN 67 voix

M. Patrick JULIEN est proclamé vingt-septième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

-----

**ELECTION DU VINGT-HUITIEME  
MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Je déclare le scrutin ouvert pour l'élection du vingt-huitième Membre du bureau communautaire.

Quelles sont les candidatures ?

-----

Candidature :

- M. Louis SAPHORES

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins recueillis 75

A déduire : bulletins blancs ou nuls 11

Reste pour le nombre de suffrages exprimés 64

Majorité absolue 33

A obtenu :

- M. Louis SAPHORES

64 voix

M. Louis SAPHORES est proclamé vingt-huitième Membre du bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver la constitution du bureau comme étant composé du Président, des quinze Vice-Présidents et de douze conseillers communautaires ;

2°) de déclarer installé le bureau communautaire composé des 27 membres suivants :

- M. Jérôme LECLERCQ
- Mme Virginie ARDAENS
- M. Jean-Marc WEBER
- M. Michel BONO
- Mme Agnès POTEL
- M. Xavier BERTRAND
- M. Christian MOIRET
- Mme Colette BLÉRIOT
- M. Jean-Michel BERTONNET
- M. Sylvain VAN HEESWYCK
- M. Freddy GRZEZICZAK
- M. Dominique FERNANDE
- M. Stéphane LINIER
- M. Philippe VIGNON
- M. Luc COLLIER
- M. Fabien BLONDEL
- M. Christophe FRANÇOIS
- M. Alexis GRANDIN
- M. Alain RACHESBOEUF
- Mme Rose-Marie BUCEK
- M. Jean-Marie GONDRY
- Mme Marie-Laurence MAÎTRE
- M. Damien SEBBE
- M. Jean-Claude DUSANTER
- Mme Sylvette LEICHNAM
- M. Patrick JULIEN
- M. Louis SAPHORES

#### DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Sébastien ANETTE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Nathalie VITOUX.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Pour extrait conforme,

La Présidente,



Frédérique MACAREZ

